



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

PV N° 45 DU SAMEDI 02/07/2022

Réunion du 27 Juin 2022

COURRIER

Sorbiers la Talaudière : annule la réservation de la structure gonflable.
Rhins-Trambouze F : lu, noté. Réponse faite par mail le vendredi 24 juin 2022
ACL Mably : lu, noté. Réponse faite par mail le vendredi 24 juin 2022
ESP.S. de L'Ouest Roannais : lu, noté. Réponse faite le lundi 27 juin 2022.

ENGAGEMENT COUPE GAMBARDELLA CREDIT-AGRICOLE

La Coupe Gambardella Crédit Agricole est ouverte à tous les clubs libres, régulièrement affiliés à la FFF, sous réserve de leur acceptation par leur ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.
Tous les clubs disputant une épreuve nationale seniors ont l'obligation de participer à la Coupe Gambardella Crédit Agricole. Il en est de même pour les clubs participant à un championnat régional U18.
Pour rappel depuis la saison **2019/2020**, les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs statuts. Pour participer à l'épreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés **U18** et **U17**.
Les joueurs licenciés **U16** peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'**article 73.1** des Règlements Généraux de la F.F.F.

POUR INFORMATION

Les clubs ayant participé à la Coupe la saison dernière sont pré-engagés mais devront confirmer **OBLIGATOIREMENT** leur accord sur Footclubs (**sans cet accord l'engagement n'est pas validé**).
Les clubs de district qui souhaitent s'engager cette saison doivent s'inscrire sur [Footclubs](#).
Date limite d'engagement fixée au : **20 JUILLET 2022**
Droit d'engagement : **26 euros**.

ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE FEMININES

Les clubs participant aux Championnats de France Féminins de **D1** Arkema et de **D2**, ainsi que les clubs participant aux championnats de **R1** et **R2** Féminins ont l'**obligation** de participer à la Coupe de France Féminine en étant limité à une équipe par club et à celle la plus haute hiérarchiquement.

POUR INFORMATION

Les clubs départementaux qui ont participé à la Coupe la saison dernière sont pré-engagés mais devront confirmer **OBLIGATOIREMENT** leur accord sur Footclubs (**sans cet accord l'engagement n'est pas validé**).
Les clubs de district qui souhaitent s'engager cette saison doivent s'inscrire sur **Footclubs**.
Date limite d'engagement fixée au : **15 AOÛT 2022**
Droit d'engagement : **26 euros**.

CONGES D'ETE

Lors des vacances d'été, les services administratifs du district de la Loire de Football seront fermés du **vendredi 22 juillet 2022 au soir, jusqu'au lundi 15 août 2022 inclus**.
Le secrétariat du District de la Loire de football, accueillera le public **le mardi 16 août 2022**, aux heures habituelles.
Bonnes vacances à toutes et à tous !

BULLETIN D'INFORMATION

La rédaction du 1^{er} bulletin d'information de la saison 2022-2023 s'effectuera **le mercredi 17 août 2022** au matin.

CDOS LOIRE CENTRE DE SOINS - PELUSSIN

Un projet de réhabilitation de La Caserne de pompiers de Pélussin en une structure mêlant une partie Santé et une partie Activité physique et sportive, pour avoir un lieu de soin (kiné, ostéo, hypno etc) qui orienterait vers APA/réathlétisation, puis vers APS (yoga, pilates, gym douce,



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2021 / 2022

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

cross training etc).

Le projet au global serait acheté par les 2 premières SCI (3 kinés et 1 ostéo), puis louable après une partie du temps à définir en fonction du besoin. Le projet aurait un début d'activité en janvier 2024, mais si vous êtes intéressés par des locaux ou en savoir plus sur leur projet je vous encourage à contacter **Mr Anthony Tran** (ostéo) au 06 22 80 21 29 ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

anthonytran.do@gmail.com